


Chapitre 4 - L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales en France Synthèse

 Pages 122-123 – Point de passage

Les entrepreneurs du Second Empire : l'exemple des frères Pereire

- **Les frères Pereire dominent la vie industrielle et financière.**

Originaires de Bordeaux, Isaac et Émile Pereire construisent leur fortune sous la monarchie de Juillet grâce au chemin de fer. Ils s'appuient sur des partenaires très divers et forgent leur expérience dans la construction et la gestion de voies ferrées. Le capital de leurs entreprises repose sur l'achat d'actions par des particuliers.

Au cours du Second Empire, ils s'imposent ainsi dans le secteur des transports mais aussi dans le secteur financier et la construction immobilière, à Paris comme en province (Arcachon, Vichy). Ils contrôlent l'une des six grandes compagnies exploitant le réseau ferré français, la Compagnie du Midi. En 1861, ils créent la Compagnie Générale Transatlantique, qui assure des liaisons avec les États-Unis et développe leurs activités à l'échelle du monde, et ouvrent également des chantiers navals à Saint-Nazaire.

En 1852, ils fondent le Crédit mobilier, qui apporte des fonds aux investisseurs intéressés par l'achat de terrains dans le Paris remanié par le baron Haussmann. Ils financent ainsi la construction d'immeubles, dont la revente assure l'efficacité financière de l'opération. Mais ce système se grippe progressivement, à mesure que la rentabilité attendue est surévaluée. En 1867, le Crédit mobilier fait faillite.

- **Les frères Pereire soutiennent la politique de modernisation de Napoléon III.**

Ils prônent une pratique active de l'entrepreneuriat, fondée sur la prise de risque et la multiplication des initiatives. Ils nouent également des relations au cœur des sphères du pouvoir, sur lesquelles ils s'appuient à l'arrivée au pouvoir de Napoléon III, en 1852.

Ils soutiennent activement sa politique de « modernisation » de la France et plaident la cause impériale auprès des Français. Élus au Corps Législatif, ils cumulent les responsabilités et croisent les sphères d'influence économique et politique.

La chute du Second Empire marque la fin de leurs activités politiques, mais ils restent des acteurs économiques de premier plan.